



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L' *EASTERN REGIONAL CONFERENCE* DU *COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS*

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - New York (New York)
 - 1^{er} au 2 décembre 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Leclair, député de Beauharnois, vice-président de la DANREU, ex-coprésident de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments (ERC/CSG) et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) à la Commission des transports de l'ERC du CSG
 - M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic, représentant de l'ANQ à la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC du CSG.
- CONTEXTE**
- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du *Council of State Governments* (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
 - Elle regroupe des parlementaires de onze États du Nord-Est des États-Unis, des îles Vierges américaines, de Puerto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.
 - L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre international affilié de l'*Eastern Regional Conference* (ERC) depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité à la Commission des relations Canada-États-Unis, la Commission de l'énergie et de l'environnement, ainsi qu'à la Commission des transports.
 - Les parlementaires québécois siègent au comité exécutif et y ont le droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'assemblée annuelle, sur le budget et sur la planification stratégique.
 - L'Assemblée nationale du Québec a été l'hôte, du 7 au 10 août 2016, de la 56^e Assemblée annuelle et du Forum annuel de l'ERC.

- THÈMES**
- La situation budgétaire de l'organisation et les cotisations des membres.
 - La préparation de la prochaine assemblée annuelle de l'ERC.
 - La sélection des hôtes pour les prochaines assemblées annuelles.
 - Les divers rapports des autorités administratives de l'ERC et du CSG concernant, notamment, l'*Eastern Leadership Academy* (ELA).
 - L'avancement des préparatifs pour l'organisation de la 58^e Assemblée annuelle de l'ERC.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Prendre connaissance des rapports des divers comités et commissions de l'ERC, en plus des états financiers et du budget de l'organisation.
 - Présenter les faits saillants de l'actualité politique et parlementaire au Québec.
 - S'enquérir de la situation prévalant au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette organisation.
 - Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'Assemblée nationale et du Québec aux États-Unis.
 - Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette organisation.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Les députés québécois ont activement pris part à toutes les réunions prévues au programme, soit le comité sur la planification stratégique, le comité du budget, le comité de l'assemblée annuelle et le comité exécutif. Au total, 36 délégués provenant d'une quinzaine d'États et de provinces ont pris part à cette activité.
 - Les parlementaires ont fait rapport de l'actualité politique et parlementaire au Québec.
 - La prochaine assemblée annuelle de l'ERC aura lieu à Rye Brook, dans l'État de New York, du 5 au 8 août 2018.

COÛT	Repas	180,00 \$
	Hébergement	961,46 \$
	Transport ¹	1 953,58 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	442,37 \$
	Total	3 537,41 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.